

DENOMINATION

**ASSAINISSEMENT  
2015**

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015  
ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS  
ET L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 11
Nombre de suffrages exprimés	: 13
Votes	
Contre	0
Pour	13

Date de la convocation le 22.03.2016

Séance du 30.03.16 à 20 H 00

dressé par Mr VOLLE ,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Joël TESTON Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	15 607,35 €
Opérations de l'exercice	25 316,82 €	34 585,93 €
<b>TOTAUX</b>	<b>25 316,82 €</b>	<b>50 193,28 €</b>
Résultat de clôture	/	24 876,46 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
/	16 154,69 €
40 752,56 €	62 985,20 €
40 752,56 €	79 139,89 €
/	38 387,33 €

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
/	31 762,04 €
66 069,38 €	97 571,13 €
66 069,38 €	129 333,17 €
/	63 263,79 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

/	38 387,33 €
65 000,00 €	22 500,00 €

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR  
Excédent de financement des RAR

42 500,00 €	/
-------------	---

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

4 112,67 €	/
------------	---

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

4 112,67 €	au compte 1068 investissement
------------	-------------------------------

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

20 763,79 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
-------------	--

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations MM TESTON - HILAIRE - BEUGNET - CORNET - GRENIER - LEBRAT - BOUNIARD

JOLLIVET - PIQUEMAL - GAUTHIER - EUVRARD

Excusés : CROZIER procuration à GAUTHIER et RAMUS procuration à TESTON

Le Maire ne prend pas part au vote

Pour expédition conforme, le 31 mars 2016  
Le Maire André VOLLE

DELIBERATION N° 2016/09

